

FORMULE 55B

AVIS À LA PERSONNE JOINTE COMME PARTIE AU RENVOI

(titre — formule 4A ou 4B)

AVIS À LA PERSONNE JOINTE COMME PARTIE AU RENVOI

À (nom de la personne jointe comme partie au renvoi)

À la suite de l'ordonnance du tribunal, dont une copie est signifiée avec le présent avis, (nom de la personne qui préside le renvoi) est saisi(e) d'un renvoi aux fins de (indiquer l'objet du renvoi.)

VOUS AVEZ ÉTÉ JOINT(E) COMME PARTIE À LA PRÉSENTE INSTANCE en vertu d'une ordonnance rendue par (nom de la personne qui préside le renvoi) et dont une copie vous est signifiée avec le présent avis.

LE RENVOI SE DÉROULERA le (jour) (date), à (heure), à (au) (adresse).

VOUS POUVEZ PRÉSENTER UNE MOTION à un juge de ce tribunal DANS LES DIX JOURS (ou, si la personne reçoit signification en dehors du Manitoba, dans le délai plus long qu'ordonne le juge puiné) de la signification du présent avis afin de faire annuler ou de modifier l'ordonnance qui a exigé le renvoi ou l'ordonnance qui vous y joint comme partie.

À DÉFAUT DE CE FAIRE OU SI VOUS NE COMPARAISSEZ PAS AU RENVOI en personne ou par l'intermédiaire d'un avocat du Manitoba vous représentant, le renvoi se déroulera en votre absence sans que vous ne receviez d'autre avis. Vous serez lié(e) par l'ordonnance rendue dans l'instance.

(date)

(nom, adresse et numéro de téléphone de l'avocat ou de la partie qui signifie l'avis)

DESTINATAIRE : (nom et adresse de la personne jointe comme partie au renvoi)